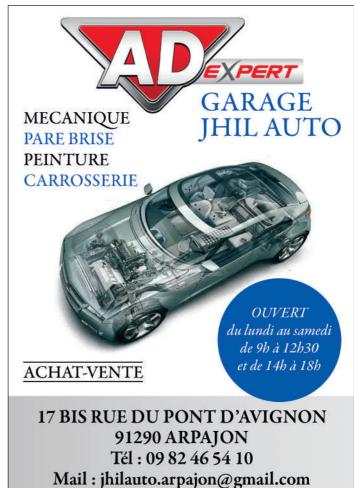
ARPAJON NOTRE #97 LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON



UTRES INFORMATIONS / FACEBOOK.COM/VILLEARPAJON91







ÉDITO de Monsieur le Maire

Chères arpajonnaises, chers arpajonnais,

J'ai pris beaucoup de plaisir à vous retrouver lors des fêtes organisées dans les écoles de la ville, l'occasion d'échanger avec chacun de vous et de remercier les équipes qui tout au long de l'année prennent en charge vos enfants. Nous nous sommes aussi retrouvés lors des animations culturelles, festives, sportives et commerciales portées par la ville et les associations, que de beaux moments passés ensemble. Cet édito est aussi l'occasion de revenir sur les nombreuses actions engagées par la ville au cours de ces derniers mois.

La rénovation des logements :

- En partenariat avec les bailleurs sociaux de la ville, le programme de rénovation de plus de 100 logements se poursuit sur deux résidences du boulevard Voltaire. Les travaux commenceront à l'automne 2025.
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat menée par Cœur d'Essonne Agglomération, couplée à l'aide municipale au ravalement des façades, permettent la rénovation de nombreux immeubles ou maisons individuelles. Ces travaux s'inscrivent pleinement

dans la dynamique engendrée par le programme Action Cœur de Ville.

Les résidents bénéficieront ainsi d'un meilleur confort de vie et d'une amélioration de leur pouvoir d'achat à travers la réduction de leur facture d'énergie. La ville bénéficiera quant à elle de l'embellissement général du bâti ancien.

La rénovation des voiries : après avoir repris les trottoirs de la rue Jean Moulin, nous terminons le Sentier du parc et débuterons la rue Marc Sangnier.

La 1^{ère} phase de rénovation de l'école Edouard Herriot est en cours et devrait se terminer au printemps 2026.

Le projet de réaménagement du site de la CAF porte d'Étampes est lancé. Je comprends qu'il fasse réagir, comment pourrait-il en être autrement compte tenu des enjeux qu'il représente. Nous avons pu les expliquer lors d'une réunion publique qui a montré qu'il était loin d'être rejeté comme l'opposition municipale le répète à l'envie. Un projet ambitieux dont les caractéristiques architecturales intègrent les enjeux réglementaires et environnementaux des prochaines années.



L'ancienne résidence pour personnes âgées Guinchard fera bientôt l'occasion d'une rénovation complète ce qui renforcera le cachet de la rue piétonne qui mène à la Halle.

Nous travaillons avec Cœur d'Essonne Agglomération afin de réunir les conditions d'une réouverture de notre cinéma dans les prochains mois.

La maitrise du local commercial du 10 place du Marché est en bonne voie. Grâce à l'acquisition des murs par la concession intercommunale, des travaux de rénovation pourront être réalisés afin d'assainir ce secteur de la place qui le mérite.

Ces derniers mois l'offre commerciale s'est enrichie avec l'ouverture de nombreux commerces de qualité, soutenue par la création d'un parking de 150 places, ce qui rend l'offre de stationnement très satisfaisante à Arpajon.

Tous ces projets renforcent l'attractivité d'Arpajon, la qualité de vie des Arpajonnais et donnent tout son sens à mon engagement à vos côtés et à votre service.

Je souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un repos bien mérité.



La brocante de l'association des commerçants a remporté un franc succès dimanche 29 juin en centre-ville.



Christian Beraud, Maire d'Arpajon Vice président Cœur d'Essonne Agglomération





La fête de la musique 2025 a remporté un franc succès, samedi 21 juin, place du Marché. Sous un soleil radieux, le public s'est déplacé en masse afin de participer à cette première soirée d'été Arpajonnaise.

es organisateurs avaient bien fait les choses. Plateau artistique varié et de qualité, stands de restauration et Food trucks, restaurants, salon de thé et bars d'Arpajon ouverts pour accueillir un public nombreux sans oublier la boutique Jeff de Bruges, très prisée des familles, pour déguster de délicieuses glaces tant la chaleur était intense. Côté musique, les mélomanes ont été servis. La soirée a débuté dès 18h30 par le concert de la Société Musicale d'Arpajon. Puis, le groupe de pop folk revival, Rosewood, a pris le relais avant que le public accueille Patchwork pour un tribute endiablé en forme d'hommage au célèbre groupe anglais Queen. La place du Marché s'est ensuite transformée en immense piste de danse, sous la houlette de DJ Roman. De quoi fêter l'arrivée de l'été de la meilleure façon qu'il soit.

Merci aux membres de l'association AVMC pour les animations de présentation des musiciens lors des changements de plateau. Merci aux agents des services municipaux pour l'organisation, la sécurité, la logistique et la remise en état des espaces publics à l'issue de cette belle et grande fête populaire.



« Notre belle place du Marché est devenue une salle de spectacle à ciel ouvert. Les événements y sont de plus en plus attractifs, ils contribuent petit à petit à la renommée de notre ville. Ils sont le fruit de la collaboration entre le monde associatif, les commerçants et la municipalité. La programmation est un cocktail de shows impressionnants et de propositions artistiques de grande qualité. Fin août, vous découvrirez la saison culturelle 2025-2026 d'Arpajon, La Norville et Saint-Germain-lès-Arpajon qui réserve de belles surprises, fruits d'un partenariat initié il y a 15 ans. Ensuite viendra la Foire aux Haricots où nous fêterons les outremers. »

CULTURELLE, DE LA

VILLE CITOYENNE

COMMUNICATION ET DE LA



Depuis la mise en service du secteur piéton du cœur de ville, les spectacles de rue connaissent un succès grandissant. Merci aux artistes et aux spectateurs.

eudi 29 mai après-midi, plus de 500 personnes étaient réunies place du Marché pour assister à la représentation gratuite organisée dans le cadre du festival De Jour // De Nuit, à l'initiative de « La Lisière » et de la ville d'Arpajon. La compagnie Gratte-ciel a présenté le spectacle de cirque Fuego, pour le plus grand plaisir des familles présentes à cet événement. Acrobaties, jeux d'équilibre et dramaturgie ont rythmé un show qui a trouvé sa conclusion lors d' un joyeux feu d'artifice de rubans de couleurs vives !

Arpajon est une commune fidèle au festival De Jour // De Nuit. Elle l'accueille depuis sa création. Cette année, il s'est déroulé sur 12 communes dont Saint-Germain-lès-Arpajon et La Norville, nos partenaires de la saison culturelle depuis 2009. A l'année prochaine !

BRUNCH MUSICAL AU MARCHÉ

n seulement quelques mois, le brunch musical sur le marché du dimanche est devenu une institution à Arpajon. Il se déroule chaque 1^{er} dimanche du mois dès le début du printemps. Il remporte une audience de plus en plus large, grâce à son ambiance sympathique et à sa bonne musique. On y mange, on y danse, on y partage un verre en famille, entre amis et on y rencontre les Arpajonnais. Une initiative qu'on a hâte de retrouver dès dimanche 7 septembre ! Food trucks et musiciens sont sur la ligne de départ.







BILAN POSITIF POUR L'OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en 2020 a touché au but en décembre 2024. Bilan positif pour ce dispositif volontariste qui a porté ses fruits.

'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, communément appelée OPAH, est un dispositif qui favorise la rénovation et l'amélioration du parc immobilier ancien. En particulier dans le cœur de ville d'Arpajon où l'on compte de nombreuses petites copropriétés.

UNE MOBILISATION DES PROPRIÉTAIRES, UN ENGAGEMENT FORT DES PARTENAIRES

L'objectif principal est d'améliorer les conditions de logement, de lutter contre la dégradation de l'habitat, de revitaliser le centre-ville en soutenant les propriétaires occupants et les bailleurs privés. L'OPAH repose sur un

L'OPAH: une démarche globale de développement durable pour une ville plus attractive, inclusive et respectueuse de l'environnement.

partenariat entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) principal financeur, Cœur d'Essonne Agglomération et la ville d'Arpajon ainsi que le Département, Action logement, les caisses de retraite. Entre 2020 et 2024, plus de 2,1 millions d'euros de travaux ont été effectués sur toute une série de logements de notre ville. Des travaux essentiellement exécutés par des entreprises de l'Essonne (75%). Les subventions accordées ont pu couvrir de 40 % à 83 % du montant des travaux pour les propriétaires les plus modestes.

Fort de l'expérience de la précédente OPAH (2013-2018), l'information en direction des propriétaires a été renforcée, afin qu'ils disposent d'une meilleure connaissance du dispositif « Cap travaux ». Cela s'est traduit par des publications institutionnelles, de la communication sur les réseaux sociaux, une forte présence sur les forums et les ateliers de rénovation énergétique, l'organisation de balades thermiques ainsi que des permanences au CCAS avec

le prestataire CITEMETRIE etc.

COMBIEN DE LOGEMENTS ONT BÉNÉFICIÉ DE CE DISPOSITIF?

83 logements ont été éligibles aux aides de l'OPAH. 190 contacts ont été établis, 102 visites ont été effectuées et 76 dossiers instruits.

QUELS SONT LES TRAVAUX ÉLIGIBLES?

Les économies d'énergie sont au centre des préoccupations. Isolation des murs, des toitures et des combles. Remplacement des menuiseries : fenêtres, porte d'entrée. Renouvellement du système de chauffage, changement des radiateurs, etc. L'OPAH comporte aussi un volet accompagnement personnalisé pour les travaux d'adaptation des logements aux personnes âgées ou en situation de handicap.



LES ENJEUX DE L'OPAH

En favorisant la réhabilitation des logements, l'OPAH contribue à la préservation du patrimoine architectural et à la qualité de vie des habitants. Rappel des enjeux :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées
 - · Faire des économies d'énergies
 - Lutter contre l'habitat dégradé ou vacant
- Réhabiliter des logements locatifs à loyer encadré
 - Mettre en valeur le patrimoine





« Le bilan de l'OPAH 2020-2024 est très positif. Avec le concours de Cœur d'Essonne Agglomération et des partenaires financiers, nous avons aidé la rénovation de l'habitat ancien et des petites copropriétés de centreville.

L'accompagnement des demandeurs par l'opérateur professionnel CITEMETRIE a permis de faire aboutir les dossiers auprès des financeurs. Ces dossiers sont souvent complexes à monter. Demain, cet accompagnement et les aides au financement des travaux vont se poursuivre dans le cadre du Pacte Territorial initié par l'Etat.

En matière de réhabilitation, la Municipalité agit également hors OPAH. Nous soutenons la rénovation du parc de logements sociaux, grâce à la garantie apportée par la ville sur les projets contractés par les bailleurs afin de réaliser les travaux. »

SOPHIE CORNU a bénéficié de l'OPAH

« J'ai entrepris la réhabilitation de cette maison familiale depuis 4 générations, 2 rue Raspail. Elle date de 1816. Le bâtiment compte aujourd'hui 4 appartements : 1T1, 1T2, 2T3. Nous pratiquons des loyers modérés et conventionnés. 2 boutiques composent le rez-de-chaussée.

Cette initiative, commencée en 2020, a nécessité un fort investissement personnel. Les travaux s'achèvent après une durée de 9 mois. Ils concernent l'isolation extérieur côté cour, l'isolation intérieur côté rue, l'isolation des combles, le remplacement des fenêtres et la pose de châssis de toit, le changement des radiateurs et l'installation d'une VMC. Le gain énergétique est de 59%. Je remercie beaucoup Citémétrie, la ville d'Arpajon et Cœur d'Essonne Agglomération pour l'accompagnement dont j'ai bénéficié. Les subventions accordées couvrent 44% du montant des travaux. Je souhaite que cette rénovation donne des idées à d'autres propriétaires du centre-ville. »

ARPAJON SOUTIENT SES COMMERCES

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, plusieurs boutiques ont ouvert leurs portes sur notre commune. Malgré un contexte national difficile, l'attractivité d'Arpajon se confirme.

es boutiques ouvrent régulièrement à Arpajon. C'est bon signe. Et ce constat se vérifie avec un chiffre, le taux de vacance commerciale. Il est satisfaisant sur notre ville : 6.9% à Arpajon en 2024 (source : agence nationale de la cohésion des territoires), contre 13% dans le département de l'Essonne et de l'ordre de 12% à l'échelle nationale.



18 BOUTIQUES OUVERTES OU REPRISES EN 1 AN

Crêperie place du Marché, Pressing La Lavandière 60 Grande Rue, Alain Afflelou place du Marché, Optique 2000 place du Marché, Kriss coiffure place du Marché, salon Daniel Stephan 48 Grande Rue, Miss Bib's 86 Grande Rue, Léonidas 106 Grande Rue, L'atelier verts et sens place du Marché, Fruits et cosmétiques 47 Grande Rue, Jolies curiosités 104 Grande Rue, Cbegood 25 Grande Rue, ADJ pièces détachées 27 Grande Rue, Music Way 40 Grande Rue, Crêpe garden 91 Grande Rue, 100% Crousti Original 1 rue Victor Hugo, La Teranga 1 rue Victor Hugo, Day by day 17 place du Marché.





MARTINE BRAQUET

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA RÉNOVATION URBAINE, DE L'URBANISME ET DU COMMERCE

« Notre bilan en matière d'attractivité commerciale est positif, en témoignent les boutiques qui ouvrent dans notre cœur de ville rénové et animé. Elles trouvent la plupart du temps preneur lorsqu'un commerçant part en retraite. Il y a aussi les liens étroits que nous entretenons avec tous nos commerçants. J'ajoute que certaines cellules commerciales nécessitent une attention particulière. Ainsi, la commune travaille avec les propriétaires pour maitriser les activités qui s'installent. Parfois, cela passe par le rachat des fonds de commerce (droit de préemption), ce qui demande du temps et des moyens qu'il faut savoir mobiliser. Une nouvelle cellule commerciale sortira de terre à l'angle des rues V. Hugo et CP Lemaire. »



DAY BY DAY

La boutique Day by Day, épicerie en vrac, a ouvert ses portes en juin, 17 place du Marché. Stéphanie propose 1/3 de produits bio et le reste conventionnel. Des produits en vrac, français essentiellement, des grandes marques dans des rayons variés : épicerie salée, sucrée, hygiène et droguerie. Le principe : de la vente sans emballage superflu ou pré emballé consigné.

17 Pl. du Marché - 01 60 83 25 27



30 ANS DE CA'MELYA

La boutique Ca'melya a célébré ses 30 ans, samedi 14 juin, lors d'une soirée placée sous le signe de la bonne humeur, des sourires et de la transmission d'énergies. Pour cette période d'anniversaire, la boutique proposait des offres spéciales sur le prêt-à-porter femme et les chaussures. Tout le monde connait Marie-Jo pour son esprit de convivialité, son implication sur notre ville, les belles actions qu'elle a menées dans son commerce et au service de l'association des commerçants. Pour toutes ces raisons, Christian Beraud lui a remis un trophée de la ville d'Arpajon. Rendez-vous chez Ca'mélya pour choisir vos vêtements, chaussures et accessoires de mode. 8 rue Raspail.

CENTRE-VILLE D'ARPAJON:QUAND LA DYNAMIQUE EST BONNE

En France en 2025, le centre-ville n'est plus seulement synonyme de lieu de consommation : il est attendu comme un espace de vie, de lien social, de culture, de respiration urbaine. Les terrasses, les événements, les services publics et les équipements partagés façonnent aujourd'hui un nouvel usage du cœur de ville. C'est ce qui ressort du 10° baromètre du centre-ville et des commerces, réalisé par Centre-Ville en Mouvement.

Arpajon s'inscrit pleinement dans cette dynamique, avec la requalification du cœur de ville qui s'est déroulée en 3 phases entre 2018 et 2022. Cette

politique joue un rôle considérable en matière de soutien aux commerces de proximité. Les usages des consommateurs changent en centre-ville, en particulier avec la concurrence du e-commerce. Ce rôle s'entend également en termes de qualité des espaces publics, d'accès aux services essentiels et de transition écologique. Ainsi au sein de la société, on enregistre une évolution des comportements vers une consommation sobre et responsable. Christian Beraud préside l'observatoire national du commerce et de l'artisanat au sein de cette association.



MUSIC WAY

Emmanuel Grenier a ouvert la boutique Music Way début mai, 40 Grande Rue. Sur place, un large choix de guitares électriques et acoustiques et de guitares basses. De nombreux accessoires pour les musiciens : pédales, câblerie, cordes de guitares, médiators etc. La boutique propose de belles références de disques vinyles pour les amateurs de rock et musiques actuelles. Vêtements rock et casquettes de groupes complètent l'offre de qualité choisie par Emmanuel Grenier. 40 Grande Rue - 01 83 63 94 35 - contact@ musicway.fr



CRÊPE GARDEN

Le 16 mai dernier était inaugurée la nouvelle crêperie d'Arpajon « Crêpe Garden », 91 Grande Rue. Valentin, son frère Victor et leur père Denis Bayard ont grandi dans le monde de la restauration. Entourés de bretons, ils ont naturellement eu l'idée d'ouvrir une crêperie traditionnelle à Arpajon.

Le restaurant a entièrement été rénové avant son ouverture. Il peut accueillir une quarantaine de personnes et pratique la vente à emporter. Avis aux gourmets!

61 Grande Rue - 01 60 82 70 67



LA TERANGA

Le restaurant La Teranga a ouvert ses portes début mai. Dans sa belle salle pouvant compter jusqu'à 60 couverts, babacar Gueye, chef bien connu à Arpajon, propose chaque jour des plats faits maison. Une cuisine typique du Sénégal ou plus largement inspirée de la gastronomie du continent africain. Vous pourrez déguster des plats de viande et de poisson, des apéritifs qui décoiffent et quantité de mets, desserts et spécialités.

Mangez sur place ou commandez à emporter. 1 rue Victor Hugo - 09 86 66 63 61. UN SAVOUREUX SALON VINS ET FROMAGES



La 33^e édition du salon vins et fromages d'Arpajon s'est déroulée samedi 7 et dimanche 8 juin, sous la Halle du centre-ville.

'occasion parfaite pour débuter un tour de France de la gastronomie et des terroirs. Vins fins et de qualité, apéritifs, charcuterie, fromages

ou encore fois-gras étaient présentés par une vingtaine d'exposants. Impossible de résister à l'attrait des saveurs et dégustations proposées avec sourire et accent régionaux par les commerçants.

Nouveauté 2025 : la participation appréciée des familles et des enfants de la ferme pédagogique Tili-golo, présente tout le week-end et que nous aurons plaisir à retrouver lors de la Foire aux Haricots, 3^e week-end de septembre. Christian Beraud a remercié les représentants des nombreuses régions viticoles, les services municipaux et les élus qui ont participé à l'organisation de cette belle initiative.



Christian Olive a fait le déplacement depuis le village de Rasigueres au nord de Perpignan. Avec son collègue, il représentait la coopérative des vignerons de Trémoine.

« Nous avons proposé tout le week-end, dégustation de vins de pays rouges, blancs et rosés. Et notre vin doux naturel, ambré ou tuilé. Sans oublier : le jus de raisin. A votre santé Arpajon!»



MOMENTS DE FÊTE DANS LES ÉCOLES

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que se sont déroulées les fêtes d'écoles de la fin mai à la fin juin. Spectacles, jeux, expositions, maquillage, gâteaux, boissons pour des moments de partage et de convivialité avec copains, copines, familles et équipes enseignantes. Retour en images.













UNE GÉNÉRATION

DE PETITS SECOURISTES

Jeudi 5 juin, les élèves de CM1 et CM2 des écoles Edouard Herriot, Victor Hugo et Claudine Hermann ont reçu leur diplôme de Petits Secouristes. En partenariat avec la Police Municipale, la Croix-Rouge et les élèves de la classe métier de la sécurité du lycée Paul Belmondo, les enfants ont bénéficié de deux interventions pour acquérir les gestes de premiers secours. Un cadeau, offert par la Caisse des Ecoles, leur a été remis lors de la cérémonie à l'espace Concorde. Grand bravo à tous !





PORTES OUVERTES

COLLEGE JEAN MOULIN

785 élèves, venant principalement d'Arpajon et Egly, suivent leur scolarité dans cet établissement construit en 1972. Ils suivent les enseignements dispensés par une équipe composée de 48 professeurs. M^{me} Messaoudi, principale du collège, a accueilli Christian Beraud et les membres de l'équipe municipale, lors de cette initiative qui s'adressait à plus de 160 familles dont un enfant fera sa rentrée en classe de 6^e au mois de septembre.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Samedi 24 mai, la ville d'Arpajon et les membres de la communauté éducative organisaient des ateliers parents - enfants dans les locaux de l'école La Remarde. Thème de la journée : la sécurité quotidienne et affective. Au programme : communication non violente avec "les maltraitances moi j'en parle", gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge Française, exposition et informations sur les dangers de la vie quotidienne en partenariat avec l'association prévention MAIF. Une initiative imaginée dans le cadre du Projet Educatif Local d'Arpajon.

REMISE

DU PERMIS PIÉTON

Jeudi 5 juin, les élèves de CE2 des écoles élémentaires Victor Hugo, Edouard Herriot et Claudine Hermann ont reçu leur permis piéton à l'espace Concorde. C'est leur premier permis. Les enfants l'ont obtenu après une formation dispensée par les agents du service de Police Municipale et MAIF Prévention. Celle-ci s'est déroulée dans les classes. Lors de la phase de préparation, chaque élève a bénéficié d'un livret complet sur les conduites à tenir et les règles à observer dans l'espace public. Une fois les informations assimilées, les enfants ont répondu à un quizz, afin de vérifier leurs connaissances et de valider l'obtention du permis piéton. Les jeunes Arpajonnaises et Arpajonnais ont pris goût à cet exercice qui constitue un acte de citoyenneté. Félicitations!





UNE FIN D'ANNÉE RYTHMÉE

Les accueils de loisirs d'Arpajon ont présenté leur spectacle de fin d'année, vendredi 23 mai à l'espace Concorde.

ans une salle de spectacle archicomble, les enfants ont fait vibrer et danser les familles dans une ambiance survoltée. Thème de la soirée : les musiques des décennies passées : funk, rap, disco, etc. Félicitations aux jeunes Arpajonnaises et Arpajonnais ainsi qu'à toutes les équipes d'animation des accueils de loisirs de notre ville : Victor Hugo, Edouard Herriot, La Rémarde et Claudine Hermann. Consultez les programmes complets des animations organisées dans nos centres les mercredis et lors des vacances scolaires sur arpajon91.fr





SARAH KRIMI
ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE
DE L'ENFANCE, DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉGALITÉ ET
DES RESSOURCES HUMAINES

« La fin d'année scolaire a été riche en émotions, en découvertes et en moments de partage. Des fêtes d'écoles aux spectacles des accueils de loisirs, en passant par la remise du permis piéton et les formations aux gestes qui sauvent, nos enfants ont vécu des expériences formatrices et joyeuses. Ces temps forts illustrent la dynamique éducative partenariale que nous portons avec conviction dans le cadre du Projet Éducatif Local. En lien étroit avec les équipes pédagogiques, les associations partenaires et les services municipaux, nous œuvrons pour offrir aux jeunes Arpajonnais un environnement stimulant, sécurisant et propice à leur épanouissement.

Je tiens à saluer l'investissement de tous les acteurs impliqués. Grâce à vous, nos enfants grandissent avec des repères solides et le goût de l'engagement citoyen.

L'été est là, et avec lui de nouvelles animations et aventures à vivre dans nos centres de loisirs. Que cette période soit pour chacun synonyme de détente, de rires et de souvenirs heureux. »



a cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes âgés de 18 ans s'est déroulée samedi 21 juin à l'Hôtel de Ville, en présence de Christian Beraud, Sarah Krimi et Gabriel Cruzillac.

6 jeunes citoyens ont été accueillis dans notre maison commune, dans la salle des mariages où sont également célébrés les baptêmes civils. Monsieur le maire a rappelé que dans notre pays, les femmes ont obtenu le droit de vote au sortir de la 2º Guerre Mondiale. Et que la majorité est passée de 21 ans à 18 ans en 1974. Les élus ont félicité les jeunes pour leur participation.



Mathis Bastien

J'ai 18 ans, j'habite Arpajon depuis 10 ans. Je suis venu ce matin chercher ma carte d'électeur à la mairie car je veux voter aux élections de 2026 et surtout 2027.



Thibault Depraetere

J'ai 18 ans et à Arpajon depuis presque 10 ans. Avec cette carte, je vais pouvoir m'impliquer dans la vie politique du pays. Je vais commencer à me renseigner sur les prochaines élections.







POUR LA JEUNESSE

La ville d'Arpajon et la délégation militaire départementale de l'Essonne ont organisé trois rallyes mémoire sur notre commune au mois de mai. Une initiative destinée aux élèves des lycées de l'Essonne qui ont opté pour l'option « défense » dans leur cursus. Lors de ces journées, différents ateliers leurs ont été proposés autour de la Seconde Guerre Mondiale grâce à la participation de la Fondation De Gaulle, la Fondation Delattre et le COMRA. Les élèves se sont rendus sur différents lieux clés de la ville (stèles en hommage aux Résistants, cimetière, maison du Dr Babin). Ils ont participé à une cérémonie pédagogique, présidée par Christian Beraud au Monument aux Morts.



ET L'APRÈS-GUERRE

Vendredi 23 mai, Christian Beraud et Gabriel Cruzillac, adjoint au Maire chargé de la culture, ont visité l'exposition présentée par le COMRA à l'ancienne gare de l'Arpajonnais intitulée « Fin de la guerre en europe », victoire et retours : mai - juin 1945.

Durant deux semaines, des membres du COMRA et d'AHPC ont commenté aux 220 visiteurs les nombreux panneaux pédagogiques sur l'histoire des résistants, prisonniers et déportés d'Arpajon: présentation d'objets marquants de cette époque, le manipulateur morse du groupe Cornaton, radio, masque à gaz, tenues militaires et émotion devant des vêtements de déportés, dont ceux du résistant Georges Huber.

180 élèves du territoire d'Arpajon ont aussi été accueillis, afin de leur transmettre la mémoire de la période 39-45 et plus particulièrement les mois qui ont suivi la Victoire du 8 mai.



Le 85ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 lancé depuis Londres par le Général de Gaulle s'est déroulé parvis de l'Hôtel de Ville. Il était présidé par Christian Beraud, en présence du Conseil municipal, du Conseil municipal des enfants, du Commandant Philippe Grisez représentant le Délégué Militaire Départemental de l'Essonne, du Capitaine Antoine Souprayen Ramaye, représentant le 121e régiment du Train, des associations ACPG, FNACA, COMRA et ANOPEX et de la Croix-Rouge.



La cérémonie de commémoration du 80° anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, s'est déroulée jeudi 8 mai, parvis de l'Hôtel de Ville.

Élus, autorités civiles et militaires, associations d'anciens combattants, Conseil municipal des Enfants, Société municipale d'Arpajon, Jeunes Sapeurs-Pompiers, élèves du lycée Belmondo (métiers de la sécurité) et Arpajonnais étaient présents pour une cérémonie solennelle et émouvante.



CENTRE-VILLE

Un nouveau parking public a ouvert en centre-ville, vendredi 13 juin. Il dispose de 150 places de stationnement sur 2 niveaux. Il est accessible 24/24h.

'accès des véhicules se fait par la rue Henri Barbusse. L'accès piéton jardin du 100 Grande Rue est pratique pour rejoindre les commerces du cœur de ville. Tout connaître sur l'offre de stationnement à Arpajon : www.arpajon91.fr

UN NOUVEAU PARKING POUR RENFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT

2100 places de stationnement ! La ville d'Arpajon présente une offre complète de stationnement, avec une réglementation adaptée aux différents secteurs de la ville et aux usages des automobilistes.

- Stationnement gratuit pendant 20 minutes dans les principales rues du centre-ville
- 1h30 gratuite dans les parkings publics : Dauvilliers, Victor Hugo, Verdié 1, Place de Châtres, Jeu de Paume, Orge et le nouveau parking Centre-ville
- 5 parkings de proximité en entrée de ville (à moins de 6 minutes à pied du centre-ville) : gratuité totale de stationnement pour une durée plus importante (90 places parking Hoche, 40 places Verdié 2, 47 places avenue de la Division Leclerc, 380 places gare SNCF)
- Secteurs en zone bleue 1h30 gratuite : Porte d'Etampes, Bd A. Cornaton, Bd Voltaire, Bd Jean Jaurès, Ave A. Briand, Parking Duhamel (devant école La Rémarde)

Le stationnement est gratuit de 19h à 9h (+ gratuit le dimanche à partir de 13h et les jours fériés pour les parcs de stationnement). Informations complémentaires et abonnements : Maison du stationnement, 8 rue Gambetta - 01 60 81 10 70.



TROP DE MÉGOTS SUR L'ESPACE PUBLIC

La commune mène des actions concrètes pour lutter contre le fléau des mégots en ville. Arpajon, la propreté des espaces publics est une priorité de l'action municipale. Pour renforcer la lutte contre les mégots en ville, Arpajon a signé une convention avec l'écoorganisme ALCOME. Ce partenariat se traduira à la rentrée par des actions de sensibilisation, la pose de cendriers supplémentaires sur l'espace public, la distribution de cendriers de poche aux abords des bureaux de tabac.

Au quotidien, la ville d'Arpajon met l'accent sur le nettoyage des espaces publics. Les agents municipaux des services techniques consacrent temps et énergie au ramassage des mégots dans les rues, à l'aide de pinces et à l'aide d'un aspirateur de déchets pour la voirie.

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté à terre finit souvent dans les égouts, puis dans les réseaux d'assainissement pour terminer sa course dans les mers et les océans. Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter. Avis aux contrevenants, le dépôt ou l'abandon d'un mégot sur la voie publique est passible d'une amende de 135 €, au même titre que le dépôt d'ordure et de déchet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www. monmegotouilfaut.fr



STÉPHANE LESAGE

CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Stéphane Lesage est notre nouveau chef de service de la Police Municipale. Arpajon est la 6° collectivité d'ile de France où il exerce. Il est aussi ancien sportif de haut niveau. Sa discipline : le judo. « La Police Municipale d'Arpajon a pour mission de travailler en proximité avec les administrés et les commerçants de notre ville. Nos objectifs sont de renforcer les patrouilles à pied et d'accroître notre visibilité en allant au contact. Nous mettons l'accent sur la lutte contre les incivilités qui, si l'on y prend garde, dégradent la vie quotidienne de tout un chacun ». L'accent est mis sur la lutte contre la consommation d'alcool sur la voie publique et dans les parcs, les dépôts sauvages de toute nature (sacs poubelles, mégots, encombrants, etc.), sans oublier le stationnement gênant. « Naturellement, nos missions sont multiples. Un travail de fond est mené contre les cambriolages. J'invite les Arpajonnais à s'inscrire à l'opération tranquillité vacances (www.arpajon91.fr). Nos patrouilles veilleront sur leur domicile pendant leurs congés ». Tout au long de l'année, l'équipe intervient en prévention dans les écoles élémentaires de la commune : permis piétons, secourisme, etc. La Police Municipale est aujourd'hui composée de 4 agents de police municipale et de 2 ASVP. Un 5° agent de Police Municipale devrait rejoindre le service à la rentrée. »

L'ANCIEN HÔTEL DIEU BIENTÔT RÉNOVÉ

L'ancienne résidence pour personnes âgées Guinchard sera bientôt transformée. Logements neufs, chapelle reconfigurée : faisons le point.





fin d'accueillir les pensionnaires de la résidence Guinchard dans un nouvel équipement répondant aux normes actuelles et mieux adapté aux besoins des personnes âgées dépendantes, le centre hospitalier a investi. Il a créé une extension de la maison de retraite Le Village, rue des Processions, à quelques mètres du centre hospitalier. Aujourd'hui, l'ancienne résidence Guinchard ne reçoit plus de pensionnaires. L'hôpital, propriétaire du site, a décidé de le céder afin qu'il soit rénové et transformé. Dans ce dessein, la ville d'Arpajon et l'hôpital travaillent de concert, depuis plusieurs années, à la reconversion de cet ilot de centre-ville. Il donne sur les rues Guinchard et Dauvilliers. Pour ce faire, un concours sur esquisse a été lancé en 2023. Le projet présenté par Nexity et le cabinet Arnou architectes (architecte du patrimoine) en est lauréat. Après plusieurs phases de travail et d'échanges avec la commune et la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France, le projet devrait toucher au but au cours des prochaines semaines. Une demande de diagnostic préventif a été faite dans le cadre de l'archéologie.

DES ESPACES ANCIENS RECONFIGURÉS ET UN BÂTIMENT NEUF

A l'heure où nous écrivons cet article, le promoteur (Nexity) est en passe de signer la promesse d'achat du bien immobilier. Le planning prévisionnel du projet prévoit le dépôt d'un permis de construire au 1^{er} trimestre 2026 pour un début de travaux au 1^{er} trimestre 2027.

Les bâtiments existants vont être rénovés et aménagés en logements de qualité. 31 appartements du T1 au T4 verront le jour. La cour existante en cœur d'ilot, sera totalement réhabilitée, embellie et mise en valeur. Le cadran solaire bien connu des Arpajonnais sera conservé et rénové. Côté rue Dauvilliers, un petit bâtiment neuf composé de 8 logements va être créé en front de rue, ainsi que 12 places de stationnement.

Rue Guinchard, une boutique sera rénovée et une seconde sera créée dans le cadre du projet.

LA CHAPELLE RÉHABILITÉE

Une évolution majeure permettra aux Arpajonnaises et Arpajonnais de fréquenter cet ilot remarquable du cœur de ville. L'ancienne chapelle rue Guinchard, sera entièrement réhabilitée dans le cadre du projet. Avec son fort attrait patrimonial, elle renforcera l'attractivité du cœur de ville. La ville d'Arpajon attache une grande importance à la qualité de la réhabilitation de ce bâti en plein centre-ville ainsi qu'à la restauration de la chapelle.



DÉBATTUE AVEC LES ARPAJONNAIS

Jeudi 26 juin, la Municipalité organisait une réunion publique pour présenter le projet de transformation du bâtiment de la CAF.

ne centaine d'Arpajonnais étaient réunis à l'espace Concorde, pour découvrir le projet : « un nouveau souffle pour la CAF » présenté par Vinci immobilier et le groupement Fair'Promotion - Paris sud aménagement.

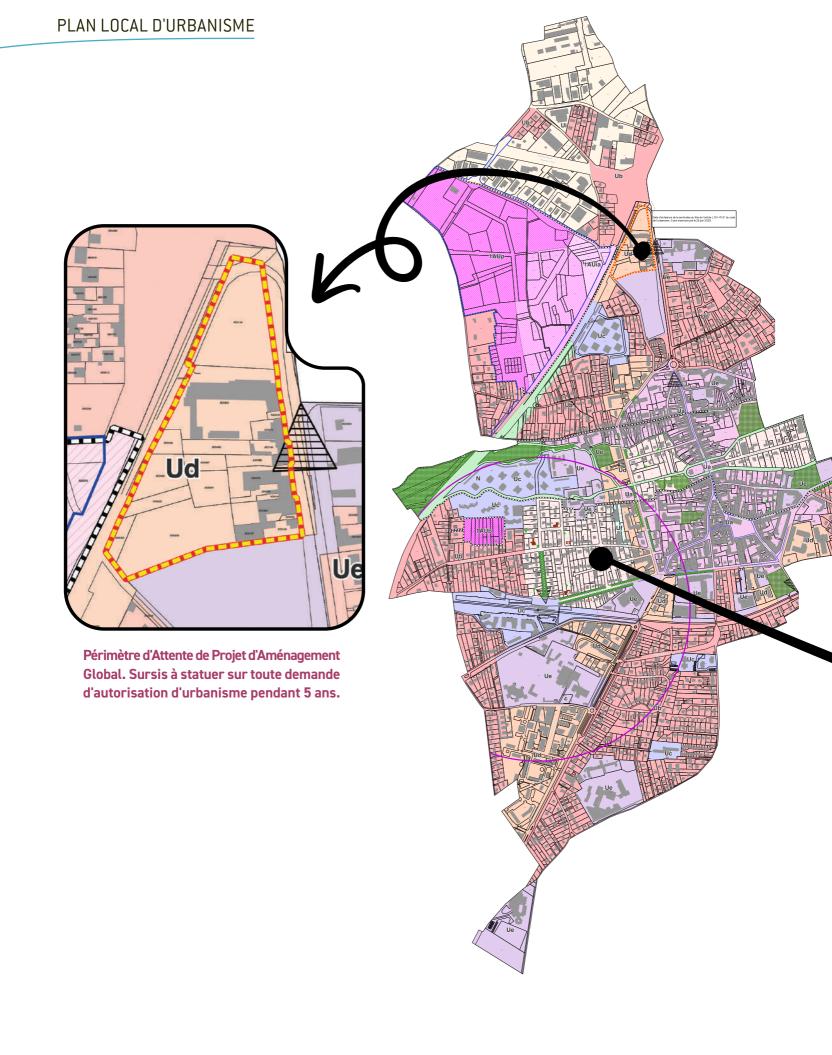
En introduction de la réunion publique, Christian Beraud a rappelé les objectifs du projet fixés par la commune :

- Des activités économiques pour des emplois de proximité. Il inscrit le quartier dans la logique de la "ville du quart d'heure"
- Des services aux Arpajonnais (crèche, services de cœur d'Essonne Agglomération)
- 73 Logements de qualité bien placés (centre-ville, RER, gare routière) en accès à la propriété
- Une résidence intergénérationnelle pour un public jeune et sénior, intégrant ainsi une mixité fonctionnelle et sociale
- Un Pôle santé pour développer l'offre de soins en relation avec l'hôpital, la clinique et le centre de radiologie situés à proximité

Alexandre Jonvel, architecte fondateur de l'agence COBé est ensuite entré dans le détail du programme. Le bâtiment de la CAF a été conçu dans les années 1970. Sa partie avant sera conservée. A l'arrière, le bâtiment des archives sera démoli pour accueillir des logements neufs, la crèche intercommunale, la halte-garderie et le relai petite enfance, un habitat partagé pour les séniors (16 logements), une résidence intergénérationnelle de 66 logements. Le belvédère proposera 73 logements en accession offrant une belle qualité de vie. Sur le plan des espaces verts, l'architecte a indiqué que le site serait désimperméabilisé avec davantage de surface de pleine terre et des toitures végétalisées.



Monsieur le Maire et l'architecte ont répondu aux questions du public : stationnement, circulation aux abords du site, avenir du parking de la Porte d'Etampes, gestion de l'eau pluviale, fonctionnement de la résidence autonomie, hauteur du belvédère et insertion des constructions dans le paysage, avenir des locaux de la société musicale d'Arpajon et développement des activités du conservatoire communautaire.



MODIFICATION DU PLAN LOCAL

D'URBANISME

La Municipalité a décidé d'apporter des modifications au Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil municipal les a adoptées par voie de délibération mercredi 25 juin.

vec cette modification du PLU, la ville pourra davantage maitriser la constructibilité des parcelles et favoriser les espaces de pleine terre sur tous les secteurs de la commune. Cela, tout en respectant les obligations de la collectivité fixées par l'Etat et le Schéma directeur environnemental d'Île de France (SDRIF-E).

La commune d'Arpajon présente un caractère patrimonial. De nombreux éléments participent à sa qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Aussi, les éléments méritant d'être protégés ou restaurés sont inventoriés dans le PLU, avec des fiches action précises. Cette protection s'applique sur une dizaine de parcelles situées avenue Aristide Briand et au nord de cette avenue lesquelles se trouvent en dehors du périmètre des Bâtiments de France.



Les modifications du PLU répondent à trois objectifs :

- Maitriser la constructibilité et augmenter les surfaces végétales de pleine terre
- Préserver les constructions patrimoniales en zone UBP (habitations)
- Créer un périmètre d'attente de projet d'aménagement global (Papag) dans le but de requalifier l'entrée de ville nord





Construction patrimoniale à conserver

Les tribunes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient être contrôlées par la commune, sauf lorsque leurs contenus sont de nature à engager la responsabilité pénale du directeur de la publication.

ARPAJON ENSEMBLE



Dans quelques mois la période électorale battra son plein, mais d'ores et déjà l'opposition oublie la réalité d'une gestion responsable de la ville. NON, tout n'est pas possible économiquement et réglementairement. OUI, nous assumons nos décisions, car elles résultent de l'écoute et de la connaissance des Arpajonnais, pas seulement ceux qui les contestent en criant le plus fort, mais aussi ceux qui sans bruit les approuvent. Pour exemple, tous les avis ont pu s'exprimer en réunion publique sur l'aménagement du site de la CAF, loin du bruit volontairement accentué par l'opposition municipale. OUI, il correspond aux besoins des Arpajonnais. OUI, il tient compte des contraintes économiques et de la volonté d'y créer un pôle de services, de l'activité économique et de végétaliser le site tout en construisant un nombre raisonnable de logements à proximité des gares routières et SNCF. Ce que nous construisons ici, ne devra pas l'être ailleurs. Il serait temps que l'équipe d'opposition « Réussir Arpajon » soit cohérente en votant

en conseil municipal ce qu'elle dit aux Arpajonnais.

Quand on se dit défenseur du commerce local, on ne s'abstient pas lorsque l'opportunité de le maitriser se présente.

Quand on souhaite augmenter l'offre de stationnement sur la ville, on ne s'abstient pas lorsque l'on a l'opportunité de mettre en service un parking de 150 places en centre-ville.

Quand on veut maitriser le développement de la ville, on ne s'abstient pas lorsque l'on a l'opportunité de créer une Société Publique Locale intercommunale qui permettra de les accompagner dans leur développement.

Pourquoi l'opposition « Réussir Arpajon » s'abstient-elle sur ces sujets, si ce n'est par posture politicienne.

Bref, nous espérons que l'opposition municipale saura tenir une position responsable dans les prochains mois.

cbberaud@free.fr

RÉUSSIR ARPAJON



Une tour de 10 étages au cœur d'Arpajon ? Non merci!

Alors que la majorité municipale est divisée par les ambitions personnelles, notre équipe reste fidèle à une seule boussole : l'intérêt des Arpajonnais.

Lors du jury chargé de choisir l'aménageur du site de l'ancienne CAF, trois promoteurs étaient en lice : Nexity, Vinci, Sogeprom. Mais en réalité, le choix était déjà fait ! Le Maire a imposé seul le projet de Vinci, sans vote du jury réuni pour cela.

Le projet retenu prévoit 160 logements, une seule place de parking par logement, et une tour de 10 étages! Est-ce vraiment ce que nous voulons pour Arpajon? Une pétition est en ligne sur www. change.org.

Avec plus de 1 000 logements en cours de construction, ne faudraitil pas d'abord accueillir ces futurs habitants au lieu de densifier encore ?

Nous réclamons une vraie transparence et une concertation de l'ensemble des Arpajonnais pour ce projet. Nous souhaitons un centre santé-sport, des médecins, des services publics, des locaux pour nos associations, de l'emploi local, un restaurant panoramique... L'enjeu est de concevoir des projets immobiliers à taille humaine, en intégrant dès le départ les questions de mobilité, d'accès aux commerces et d'espaces de loisirs.

À Arpajon, trop d'erreurs ont été commises. Dans certains quartiers, on relègue les habitants dans des résidences isolées, loin des transports et des commerces. Les jeunes doivent jouer sur des parkings.

Avant de construire plus de logements, posons-nous la question : quel projet de vie proposons-nous ? Notre approche est bien différente de celle de la majorité municipale.

Pour nous contacter : I. Perdereau - H. Daniel - A. Cossic - C-H Perdereau - Eric Davriu - reussir.arpajon@gmail.com - 06 60 39 32 64

UNE GAUCHE CITOYENNE, ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE POUR ARPAJON

L'été s'annonce chaud, très chaud.

Au-delà des recommandations sanitaires pour se protéger, la situation se dégrade, le climat évolue, la chaleur s'installe partout, l'agriculture en souffre, les humains aussi.

Cette dégradation n'est pas arrivée toute seule. Les grandes entreprises mondiales pillent la planète, détruisent les forêts, polluent les mers, mettent en danger les populations.

Tout cela, nous le savons déjà! Le capitalisme nous tue à petit feu. Cet été, l'Hôpital d'Arpajon sera à nouveau saturé. Avec le manque de médecins, quelques congés du personnel bien mérités, le temps d'attente aux urgences va exploser.

Toujours, en manque de personnels, de moyens matériels, l'hôpital d'Arpajon souffre toujours, les patients attendent des heures aux

urgences. La fermeture des hôpitaux de Longjumeau et de Juvisy n'arrange pas la situation.

La situation n'est pas nouvelle.

Alors, que fait la municipalité pour obtenir des moyens et sauver notre hôpital de proximité.

Pascale Perron et Malika Blanc - 06 11 29 77 12







Véhicules neufs / Occasion / Après-vente / Carrosserie / Peinture





Tél: 01 64 90 92 72

6 boulevard Eugène Lagauche • 91180 SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON



MAIRIE D'ARPAJON

70, Grande Rue 91 294 ARPAJON Cedex - Tél. : 01 69 26 15 05 - Fax : 01 69 26 15 00 - e-mail : mairie@arpajon91.fr - www.arpajon91.fr

Heures d'ouverture mairie : Lundi à jeudi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h45 – Vendredi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45

État civil : tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie, sauf mardi, jeudi matin.

ARPAJON NOTRE VILLE - MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON - ÉTÉ 2025 - N° 97

Directeur de la publication : Christian Beraud, Maire d'Arpajon - Directeur de la rédaction : Olivier Bouton - Crédits photos : service Communication - Graphiste : Claire Prévost, service Communication. Régie publicitaire : CITHEA communication -01 53 92 09 00 - Impression : Imprimerie Payard - https://imprimerie-payard.fr/ - Imprimé sur papier PEFC - Toutes reproductions interdites, droits réservés.

















PERMANENCES DE VOS ÉLUS



CHRISTIAN BERAUD, Maire d'Arpajon Vice-Président de Coeur d'Essonne Aggomération

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



ELISABETH TAUNAY, adjointe au Maire chargée de la Vie associative et de la Santé

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 75 05



THIERRY FICHEUX, adjoint au Maire chargé de la Transition écologique, de la Valorisation de l'Espace public et des Travaux

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



SARAH KRIMI, adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Égalité réelle et des Ressources humaines

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 02



GABRIEL CRUZILLAC, adjoint au Maire chargé de la Vie culturelle, de la Communication et de la Ville citoyenne

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 44 46



MARTINE BRAQUET, adjointe au Maire chargée de la Rénovation urbaine, de l'Urbanisme et du Commerce

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



MAXIME LEVALLET, adjoint au Maire chargé des Finances et de la Sécurité

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



MANUELA ALMEIDA, adjointe au Maire chargée de l'Accompagnement social, du Lien intergénérationnel et du Handicap

SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



SOPHIE COMTE, adjointe au Maire chargée de l'Habitat

> SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



KATHELINE TOHON, Conseillère municipale déléguée chargée des Initiatives Jeunesse



PASCAL LE STER, Conseiller municipal délégué chargé de la Qualité de l'Espace public et des Marchés



CAROLINE TALLEC, Conseillère municipale déléquée à la démarche participative et à la coordination des actions de l'espace socioculturel

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

AVRIL

7 Rvm LAAJEB

8 Maëlia FORNESI FERRAND

8 Cyrielle BRAUX

13 Andy THUILLEZ

14 Kyara MARTINS DA SILVA

15 Inaya PHOUDIAH ABURBÉ

19 Noor NAÏLI

23 Mouhamad SIBI

24 Noah CIORBA

MAI

5 Ambre GUILLAUME ALMONT

10 Sacha DUBLÉ

11 Emna LEFORT PAOUNI

14 Rivad ZENATI

20 Ethan MILLAN GONZALEZ

22 Salimatou DIABATE

24 Aaron DUMONT

28 Kalilou DIAWARA

30 Warren BENON

JUIN

1 Adriana TALON DIF

15 Élla NGOUA NDOUMBE LESIGNE

16 Hidaya EL ALLACHI EL YATAQUI

26 Noah GOMES LOPES

27 Ethan IESO

28 Joanna BLANCHEDENT FRIEZA

MARIAGES

AVRIL

26 AKKA Sana et AMARI Saleh

31 ROBIN Virginie et SAUVAGE Fabien 31 GOMA Océane et PAIAS Alexis

IIIIN

7 PHALENTE Barbara et BIABIANY Jean-Yves 14 DELRIEU Laurence et BARTHALAN Francois

21 NÚNZIATO Gaëlle et SANCHEZ Cédric 28 HUE Rebecca et MOULINNEUF Alex

DÉCÈS

AVRIL

3 Jean-Luc MONTAGNE, 60 ans 8 Alain VIOMESNIL, 67 ans 21 Gérard DELAUNAY, 78 ans 22 Colette FRANÇOIS, 88 ans

3 Laure MARTIN, 64 ans

11 Cyprienne NARAYANINSAMY, 88 ans

17 Michel JÉGARD, 74 ans

20 Eveline BENAROUS, 76 ans

1 Elie ARNOUST, 56 ans

1 Amandio DA SILVA, 77 ans

2 Fathia KLICH, 69 ans

2 Raymonde MOREAU, 97 ans

5 Jean SERLET, 90 ans

12 Cédric MULLER, 46 ans

22 Germain CUIRASSIER, 73 ans





HÔPITAL PRIVÉ PARIS ESSONNE LES CHARMILLES

12 bd Pierre Brossolette 91290 Arpajon

CONSULTATION ET SPECIALITES CHIRURGICALES

- Anesthésie et réanimation
- Cardiologie; Rythmologie (Pacemaker; Test d'effort)
- Dermatologie
- Digestif, viscéral,
- Endoscopie digestive; Gastroentérologie
- Esthétique
- Gynécologie
- Imagerie: Radiologie IRM Scanner

- Kinésithérapie
- Maxillo-faciale; Stomatologie; Dentiste
- Médecine Générale
- Neurologie et troubles du sommeil
- Ophtalmologie
- ORL
- Orthopédie
- Urologie



SCAN ME



CERTIFICATION

En février 2025, la Clinique Les Charmilles a brillamment réussi son passage de la certification de la Haute Autorité de Santé (HAS), obtenant une note de 96,4 %. Cette performance exceptionnelle témoigne de l'engagement constant de l'établissement envers la qualité des soins et la sécurité des patients.

La certification HAS est un gage de reconnaissance pour les établissements de santé, évaluant la conformité aux normes et aux critères de qualité

Cette distinction est le résultat d'un travail d'équipe acharné et d'une culture de l'amélioration continue au sein de la clinique. Tous les professionnels de santé, du personnel médical aux équipes administratives, ont contribué à ce succès en mettant en œuvre des pratiques rigoureuses et en s'engageant à offrir des soins centrés sur le patient.

La direction de la Clinique Les Charmilles tient à remercier l'ensemble de ses équipes pour leur dévouement et leur professionnalisme. Ce succès renforce la position de la clinique en tant qu'établissement de référence dans le secteur de la santé, et assure aux patients qu'ils peuvent compter sur des soins de qualité et en toute sécurité.





Une Action Qui a du Cœur:

La Clinique Les Charmilles innove en mettant en place une nouvelle filière de recyclage dédiée à la récupération des pacemakers usagés. Ce projet, tout récemment déployé, marque une étape importante dans l'engagement de l'établissement envers la durabilité et la responsabilité sociale. En récupérant ces dispositifs médicaux, la clinique contribue à leur valorisation, tout en réduisant l'impact environnemental de leur élimination

Les Pacemakers seront valorisés et la somme obtenue sera versée à la Fédération Française de Cardiologie soutenant ainsi des projets visant à améliorer les traitements et les soins pour les patients souffrant de maladies cardiaques.

Cette initiative illustre parfaitement la volonté de la clinique d'allier progrès médical et engagement sociétal, tout en sensibilisant le public à l'importance du recyclage et à la valorisation des dispositifs médicaux.





Dr SARSOUR.A

PÔLE GASTROENTEROLOGIE

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée des Dr MILADI Sonia et Dr SARSOUR Anas, deux médecins gastroentérologues de renom, qui rejoignent la Clinique les Charmilles.

Ces spécialistes apporteront leur expertise et leur savoir-faire pour offrir des soins de qualité à tous les patients.

Le cabinet, à la fois agréable et facile d'accès, a été conçu pour garantir le confort des patients. Les Dr MILADI Sonia et Dr SARSOUR Anas sont disponibles pour des consultations initiales ainsi que pour les suivis, traitant une large gamme de pathologies gastrointestinales et hépatiques. Ils sont également qualifiés pour réaliser des examens tels que les fibroscopies œsophagiennes, gastriques et duodénales (FOGD) ainsi que des coloscopies. La prise de rendez-vous est simplifiée grâce à la plateforme Doctolib, permettant aux patients de choisir le créneau qui leur convient le mieux.



01 69 26 88 88







P 3 rue de l'Aitre - Arpajon







www.hopital-prive-paris-essonne.com



Rendez-vous sur Doctolib



En présence
d'Angelique Angarni Filopon,
Miss France 2025,
samedi 20 septembre





Merci aux associations : Arpajon Ville Commerçante, Arpajon Vintage Motorcycle Club (AVMC), Amicale philatélique d'Arpajon, Athlétique Club Arpajonnnais, Art et Histoire du Pays de Châtres, Ateliers 29, Club d'Échecs, Club de Modélisme ferroviaire, COMRA, Comité des Fêtes, Croix Rouge française, Épinoche du Val d'Orge, Photo Club, Rando Arpajon, Société Musicale d'Arpajon, T and C Country, Vélo Club d'Arpajon.

SIPA PRESS Laurent VU, couronne Mauboussin, maquillage Sothys, coiffure St Algue, Robe Sima Couture, bouquet Fédération Française des Artisans Fleuristes.